



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[S - Z]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

SOL

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60800](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60800)

bridge, 1720, 3 vol. in-fol. Christophorson l'a traduite en latin, & Cousin en françois. Voyez SOZOMENE.

SOËMIAS, (Julie) fille de Julius Avirus, & mere de l'empereur Héliogabale, étoit d'Apamée en Syrie. Julie Mammée, sa sœur, épousa l'empereur Septime-Sévère, & Soémias fut mariée à Varius-Marcellus. Devenue veuve de bonne heure, ainsi que sa sœur, Mafa leur mere les emmena l'an 217 à Emese. Ce fut par les intrigues de ces trois femmes qu'Héliogabale fut élu empereur en 218. Soémias & sa mere furent admises au sénat, où elles donnoient leur voix comme les autres sénateurs. Peu satisfaite de dominer dans cette assemblée auguste; Soémias forma un sénat composé de femmes, pour décider sur les ajustemens des dames Romaines. Ses folies & celles de son fils irritèrent les citoyens de Rome; on encouragea les Prétoriens à se soulever, & ils trancherent la tête à l'un & à l'autre en 222.

SOGDIEU, 2e. fils d'Artaxercès-Longue-main, ne put voir sans jalousie Xercès, son frere aîné, sur le trône de Perse; il le fit assassiner l'an 425 avant J. C., & s'empara de la couronne. Il ne jouit pas long-tems du fruit de son crime. Son regne ne fut que d'environ 7 mois.

SOHÈME, frere de Ptolomée, roi d'Iturée, fut élevé à la cour d'Hérode-le-Grand, qui lui avoit donné toute sa confiance. Ce roi, en partant pour aller faire la paix avec Auguste, après la bataille d'Actium, lui remit sa femme Ma-

riamne, avec ordre de la tuer, en cas qu'on le fit mourir à Rome. Il avoit donné un pareil ordre dans une circonstance semblable à Joseph, son beau-frere. Sohème ne garda point son secret, & eut le même sort que Joseph. Voyez ce mot.

SOISSONS, (Louis de Bourbon, comte de) grand-maitre de France, fils de Charles, comte de Soissons, né à Paris en 1604, se distingua d'abord contre les huguenots & au siege de la Rochelle. Il commanda en Champagne les années 1635, 1636 & 1637, & défit au combat d'Yvoi les Croates qui entroient en France. Ayant résolu de tuer le cardinal de Richelieu, & le coup ayant manqué, il se retira à Sedan, traita avec la maison d'Autriche contre la France, & défit le maréchal de Châtillon en 1641, à la bataille de la Marsée. Il y fut tué d'un coup de pistolet, en poursuivant sa victoire avec trop d'ardeur. C'étoit un prince plein de feu & de courage, mais d'un esprit médiocre & défiant, & facilement irritable.

SOLANDER, (Daniel) docteur en médecine, membre de la société royale de Londres, né en Suede dans la province de Nordland, où son pere étoit prédicant, fit ses études à Upsal, après lesquelles il alla à Archangel par la Laponie, & de là jusqu'à Pétersbourg, d'où il revint à Upsal auprès de Linné, son maître, qui conseilla à son pere de l'envoyer en Angleterre. En 1768, M. Banks l'engagea à faire avec lui le tour du monde, moyennant une rente viagere de 400 liv. sterlings, outre la promesse que sa



place au Musée lui seroit conservée pendant le voyage. Après une absence de trois ans, il revint en 1771, & mourut à Londres en 1782. Il employoit tous les jours une partie de son tems à mettre en ordre la collection des plantes de son ami Banks, & à les décrire. Il doit y avoir mille planches de figures de plantes rapportées de la mer du Sud, desquelles il n'y a encore que 600 de gravées. Excepté quelques petits écrits épars dans les mémoires des sociétés savantes, il n'a rien donné que la *Description* imprimée in-4<sup>o</sup> avec figures, à Londres, de la collection des pétrifications trouvées dans la province de Hampshire, & dont Gustave Brander fit présent au Musée Britannique. Il paroît que Solander étoit le plus modéré & le plus réservé de tous les bruyans hommes, qui dans ces dernières années, ont visité l'isle d'Otaïti & d'autres plages, dont les habitans n'ont pas eu à se louer. Il est à croire que les mœurs suédoises, une éducation dure & mâle, dans un pays où la corruption du siècle a fait peu de progrès, ont contribué à éloigner Solander de la violence & de la lubricité de ses co-voyageurs.

SOLEIL : les Païens distinguoient cinq Soleils, ou plutôt ils avoient donné au Soleil cinq générations différentes; la plus raisonnable étoit celle qui le faisoit fils de Jupiter, étant effectivement le plus bel ouvrage du Créateur, mais ce Jupiter ne créoit point. Les Païens attribuoient au Soleil du sentiment & des connoissances.

Delà ces beaux vers de Virgile :

*Solem quis dicere falsum  
Audeat? ille etiam cæcos inf-  
tare tumultus  
Sapè monet, fraudemque &  
aperta tumescere bella.*

La plus excusable idolâtrie est celle qui avoit le Soleil pour objet : c'étoit celle des Sabaites (voyez THARÉ). On a une très-belle *Hymne au Soleil* par l'abbé de Reyrac (voy. ce mot).

SOLEISEL, (Jacques de) gentilhomme du Forez, naquit en 1617 dans une de ses terres, nommée le Clapier, proche la ville de St.-Etienne, & mourut en 1680, à 63 ans, après avoir formé une célèbre académie pour le manege. On a de lui quelques ouvrages; le plus estimé est intitulé : *Le Parfait Maréchal*, 1754, in-4<sup>o</sup>. Il y traite de tout ce qui concerne les chevaux, & sur-tout de leurs maladies, & des remèdes qu'on peut y apporter. Il a donné aussi une édition de la *Méthode de dresser les Chevaux* de Cavendish, augmentée & perfectionnée.

SOLIGNAC, (Pierre-Joseph de la Pimpie, chevalier de) né à Montpellier en 1687, d'une famille distinguée, alla de bonne heure à Paris, & se fit connoître à la cour, qui lui donna une commission honorable pour la Pologne. Il eut occasion d'être connu du roi Stanislas, qui le prit chez lui, moins comme son secrétaire, que comme son ami. Il suivit ce prince en France, lorsqu'il vint prendre possession de la Lorraine, & il devint secrétaire de cette province, & secrétaire perpétuel de l'académie



démie de Nanci. Il mourut en 1773. Le chevalier de Solignac est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les principaux sont : I. *Histoire de Pologne*, en 5 vol. in-12. Cet ouvrage, qui n'est point achevé, est bien écrit; mais l'auteur, dont les vues sont partout parfaitement sages, équitables, impartiales, ne semble pas avoir eu les documens nécessaires pour remplir cette tâche avec un plein succès. II. *Eloges historiques du Roi Stanislas*. L'auteur avoit composé la *Vie* de ce prince, mais elle n'a pas encore paru : l'abbé Proyart l'a prévenue par l'*Histoire* de ce monarque. III. Divers morceaux de littérature, dans les *Mémoires* de l'académie de Nanci.

SOLIMAN I, s'étant sauvé de la bataille d'Ancyre, fut proclamé empereur des Turcs à la place de Bajazet son pere, en 1402, par les troupes qui étoient restées en Europe. Il releva l'empire Ottoman, dont il reconquit une partie, du vivant même de Tamerlan. Son amour pour les plaisirs ternit sa gloire & causa sa perte. Il fut détrôné en 1410 par son frere Musa, & tué en allant implorer la protection de l'empereur de Constantinople, dans un village entre cette ville & Andrinople.

SOLIMAN II, empereur Turc, étoit fils unique de Sélim I, auquel il succéda en 1520. Gazeli Beg, gouverneur de Syrie, se révolta au commencement de son regne, & entraîna une partie de l'Egypte dans sa rebellion. Après l'avoir réduit par ses lieutenans, il acheva de détruire les Ma-

Tome VIII.

meluks en Egypte, & conclut une treve avec Ismaël, sopherse. Tranquille du côté de l'Egypte & de la Syrie, il résolut de tourner ses armes contre les Chrétiens. Il assiégea & prit Belgrade en 1521. L'année suivante il conçut le dessein d'assiéger l'isle de Rhodes, qui étoit depuis 212 ans entre les mains des chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Résolu à cette entreprise, il leur écrivit une lettre très-fiévre, dans laquelle il les sommoit de se rendre, s'ils ne vouloient tous passer par le fil de l'épée. Cette conquête lui coûta beaucoup de monde; mais enfin la ville, réduite aux dernières extrémités, fut obligée de se rendre en 1522. Le vainqueur tourna ensuite ses armes contre la Hongrie, où il remporta, le 29 août 1526, la fameuse bataille de Mohacz sur les Hongrois : Louis II, leur roi, y périt (*voyez son article*). Le conquérant Turc prit Bude en 1529, & alla ensuite attaquer Vienne, qui soutint 20 assauts pendant l'espace de 20 jours; mais il fut obligé d'en lever le siege, avec une perte de 40 mille hommes. L'an 1534, il passa en Orient, & prit Tauris sur les Perses; mais ceux-ci le défirent bientôt après. Son armée eut le même sort, en 1565, devant l'isle de Malte, qu'elle avoit eu devant Vienne; mais il se rendit maître, en 1566, de l'isle de Chio, possédée par les Génois depuis 1346. Ce guerrier infatigable termina ses jours en Hongrie au siege de Sigeth, le 30 août 1566, à 76 ans, 3 jours avant la prise de cette place par les Turcs. Ce

R



prince étoit aussi propre aux affaires de la paix, qu'à celles de la guerre, & d'une activité surprenante dans l'exercice des armes. Plus guerrier que Charles-Quint, il lui ressembla par de grands exploits & des voyages continuels. C'est le premier des empereurs Ottomans qui ait été l'allié des François, & cette alliance a toujours subsisté. Soliman ternit l'éclat de sa gloire par sa cruauté. Après la victoire de Mohacz, 1500 prisonniers, seigneurs pour la plupart, furent placés en cercle par ordre du sultan, & décapités en présence de l'armée victorieuse. Cependant l'exact & sincère Isthuanfi ne parle pas de cette exécution, ce qui semble pouvoir la rendre douteuse, quoique parfaitement assortie au naturel de Soliman. On l'a vu après la prise de Belgrade, de Bude & d'autres villes, ordonner le massacre de la garnison un moment après qu'il eut juré la capitulation. Cependant il étoit assez fidele observateur de sa parole, quand la colere ou le fanatisme de l'Alcoran ne le dominoit pas. Un air hautain & inflexible, un naturel farouche & barbare, ne l'empêcherent pas de montrer en bien des occasions un esprit sain & judicieux. Qui croiroit qu'il connoissoit le caractère des nouvelles sectes qui de son tems ravageoient les états chrétiens, mieux que tous les princes de l'Europe? Il écrivit à la reine de Hongrie, veuve de Jean Zaphol: " Qu'elle ne devoit pas souffrir ces nouveautés dans la Religion, qui entraîneroient sa ruine & celle

» du royaume; qu'elle avoit  
» devant les yeux les meurtres,  
» les séditions, les guerres ci-  
» viles, que cette secte mal-  
» heureuse causoit en Alle-  
» magne; que si elle n'arrê-  
» toit pas ces nouveautés, en  
» rétablissant la religion de ses  
» peres, il la priveroit de  
» sa protection & se déclara-  
» roit son ennemi » ( voyez  
LOUIS XIV, MORNAY, SOU-  
LIER). Salim II son fils lui suc-  
céda.

SOLIMAN III, empereur Turc, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône en 1687, après la déposition de Mahomet IV, à l'âge de 48 ans, & mourut le 22 juin 1691. C'étoit un prince indolent, & presque imbécille, qui se laissa entièrement gouverner par son ministre Mustapha Cuprogli.

SOLIMENE, ( François ) peintre, né en 1637, dans une petite ville, proche de Naples, mort dans une de ses maisons de campagne en 1747, avoit été destiné par son pere à l'étude des loix, dont il s'occupa pendant quelque tems; mais la nature le détermina à s'attacher à la peinture. Il réussissoit également dans tous les genres. Une imagination vive, un goût délicat & un jugement sûr, présidoient à ses compositions; il avoit le grand art de donner du mouvement à ses figures; il joignoit à une touche ferme, savante & libre, un coloris frais & vigoureux. On a de lui quelques Sonnets, qui peuvent le placer au rang des poètes médiocres en ce genre.

SOLIN, ( Caius-Julius Solinus ) grammairien latin, vivoit sur la fin du 1er. siecle,



ou au commencement du second. On a de lui un livre intitulé: *Polyhistor*; & c'est pourquoy on l'appelle quelquefois en lui associant le nom de son livre, *Solinus Polyhistor*. C'est une compilation de remarques historiques & géographiques sur les choses les plus mémorables de divers pays, où il y a des choses curieuses & utiles, mais beaucoup d'inexactes qui tromperoient des lecteurs peu instruits. On croit qu'il étoit Romain, parce qu'il parle souvent de Rome, comme de sa patrie. On l'a surnommé le *Singe de Plin*, parce qu'il copie souvent ce naturaliste. La plus ancienne édition de son *Polyhistor* est de Venise, 1473. Il a paru avec des Commentaires de Saumaïse, Paris, 1629; Utrecht, 1689, 2 vol. in-fol.

SOLIS, (Antoine de) né à Alcalá de Henarez, l'an 1610, mort en 1686, fut secrétaire de Philippe IV, & historiographe des Indes. Il a composé: I. Plusieurs *Comédies*, Madrid, 1601, in-4°, dont le plan est confus, mais où les mœurs sont respectées. II. Des *Poésies*, 1716, in-4°, qui sont animées des charmes de l'imagination; mais dont le bon goût n'a pas su écarter l'emphase & les images incohérentes. III. Une *Histoire de la Conquête du Mexique*, Bruxelles, 1704, in-fol., & Madrid, 1748, dont nous avons une traduction en françois, par Citri de la Guette, in-4°, avec figures, en 2 vol. in-12. Cet ouvrage est écrit avec feu & avec élégance; & on ne peut guere lui reprocher que quelques exagérations touchant la splendeur & la puissance des

nations du Nouveau-Monde: défaut qui lui est commun avec d'autres écrivains de sa nation, qui les premiers ont parlé de l'Amérique, sans que pour cela on puisse les accuser de mauvaise foi. « Les inexac-  
» titudes de ces historiens, dit  
» un critique, viennent moins  
» de l'envie de défigurer la  
» vérité, que d'un défaut de  
» grammaire & de l'abus des  
» mots. Pour décrire la police  
» imparfaite ou les arts grossiers  
» des Mexicains, ils employent  
» des termes qui ne sont applicables  
» qu'à des nations infiniment plus  
» avancées dans la civilisation: or,  
» il n'y a pas de source d'erreurs  
» plus commune & plus féconde  
» que d'appliquer à la description  
» des mœurs fautes, les noms & les  
» expressions dont on se sert pour  
» désigner les institutions des  
» peuples polis. Dès qu'on a  
» donné au chef d'une petite  
» peuplade le nom de roi ou  
» d'empereur; le séjour qu'il  
» habite, doit s'appeler palais,  
» & son petit cortège prend le  
» nom de cour. De pareilles  
» expressions donnent aux choses  
» une importance qu'elles n'ont  
» pas; & l'imagination, égarée  
» par la conformité des noms,  
» confond les objets qui cependant  
» n'ont entr'eux aucune ressemblance.  
» Les écrivains postérieurs ont  
» imité le style des premiers: lorsque  
» Solis fait le portrait de Montézuma,  
» il décrit la splendeur de sa cour,  
» les loix & la police de son empire;  
» on croiroit qu'il parle du plus grand  
» monarque & de la nation la plus



» civilisée de l'Europe ». Robertson & Paw, en voulant le redresser, ont donné dans des erreurs beaucoup plus graves. Solis avoit embrassé l'état ecclésiastique, & il ne reçut l'ordre de prêtrise qu'à 56 ans.

**SOLLERIUS** ou **SOLLIER**; (Jean-Baptiste) né à Herseau, village du territoire de Courtray, le 28 février 1669, se fit Jésuite, & mourut le 27 juin 1740, après avoir travaillé à l'immense collection des *Acta Sanctorum*. On a de lui un *Traité des Patriarches d'Alexandrie*, & plusieurs autres ouvrages.

**SOLON**, le second des Sept Sages de la Grece, naquit à Athenes vers l'an 639 avant J. C. Pour acquérir les connoissances qu'il croyoit propres à un philosophe & à un politique, il se mit à voyager dans toute la Grece. De retour dans sa patrie, il la trouva déchirée par la guerre civile. Les uns vouloient le gouvernement populaire, les autres l'oligarchique. En flattant le petit peuple, Solon parvint à se faire nommer Archonte & souverain législateur. Revêtu de cette dignité, il entreprit de voler les uns pour enrichir les autres. Il défendit qu'aucun citoyen fût obligé par corps pour dettes civiles; & par une loi expresse, il remit une partie des dettes: violement manifeste de la propriété. Ces anciens sages ne faisoient presque jamais du bien d'un côté sans faire du mal d'un autre. Il cassa toutes les loix de Dracon, à l'exception de celles contre les meurtriers. Il procéda ensuite à une nouvelle division du peuple, qu'il partagea en 4 tribus. Il mit

dans les 3 premières les citoyens aisés, donna à eux seuls les charges & les dignités; & accorda aux pauvres qui composoient la 4e. tribu, le droit d'opiner avec les riches dans les assemblées du peuple: droit qui par la suite les rendit maîtres de toutes les affaires de la république, y mit la confusion & le trouble. Il fit des changemens au sénat du Prytanée. Il fixa le nombre des juges à 400, & voulut que toutes les affaires qui devoient être portées devant l'assemblée du peuple, auquel seul en appartenoit le pouvoir souverain, fussent auparavant examinées devant ce tribunal. C'est à ce sujet qu'Anacharsis, attiré du fond de la Scythie par la réputation des sages de la Grece, disoit à Solon: *Je suis surpris qu'on ne laisse aux sages que la délibération, & qu'on réserve la décision aux foux.* Anacharsis avoit raison, & sa réflexion prouve combien Solon qui en dérogeant à toutes les anciennes loix, avoit laissé subsister cet absurde privilege du peuple, est au-dessous de l'opinion qu'on veut nous en donner. Après ces différens réglemens, Solon publia ses loix, parmi lesquelles est celle qui ordonnoit que la mémoire de ceux qui seroient morts au service de l'état, fût honorée par des oraisons funebres. La peine d'infamie étoit décernée contre ceux qui avoient consumé leur patrimoine, qui n'avoient point voulu porter les armes pour la patrie, ou qui avoient refusé de nourrir leur pere & leur mere. Quoique ces loix n'aient rien de fort profond, rien qui passe les lumieres & l'équité



d'un homme ordinaire, on les  
 a beaucoup admirées, parce  
 que dans les ténèbres du Paga-  
 nisme, parmi des nations vic-  
 cieuses & farouches, les traits  
 de justice & de raison sont des  
 especes de phénomènes; & sur-  
 tout parce qu'elles contraisoient  
 avec des loix absurdes & in-  
 fames qui se trouvoient dans le  
 code du même Solon, telles  
 que celle qui établit les lieux  
 de prostitution, celle qui dé-  
 cerne des peines contre ceux qui  
 n'auroient qu'une femme, &c.  
 Solon, dit un critique  
 moderne, n'étoit au fond  
 qu'un bon marchand un peu  
 plus philosophe qu'on ne l'est  
 communément dans cette  
 profession, aimant le vin &  
 les femmes, composant des  
 vers moraux & galans tout-  
 à-la-fois, & qui conserva,  
 jusques dans sa vieillesse, le  
 goût des plaisirs; car il étoit  
 déjà fort avancé en âge,  
 lorsqu'il disoit dans un de  
 ses petits poèmes: *Je ne fais  
 plus la cour qu'à Venus, à  
 Bacchus & aux Muses, qui  
 sont les seules sources de tous  
 les plaisirs des mortels.* Ce  
 langage n'est pas trop con-  
 venable à un vieux législa-  
 teur. Il y a dans ses loix  
 quelques détails sages, mais  
 sa vue étoit trop bornée  
 pour embrasser l'ensemble du  
 corps politique: il a négligé  
 les objets les plus essentiels à  
 toute bonne administration,  
 l'éducation & les mœurs;  
 lui-même fut toujours d'une  
 morale fort relâchée, & Plu-  
 tarque convient qu'en géné-  
 ral il y a beaucoup d'ab-  
 surdités dans les loix qu'il  
 a faites concernant les fem-

mes. Le même Plutarque  
 trouve avec raison, ridicule  
 & impertinente la loi qui  
 permettoit à une riche héri-  
 tière, dont le mari étoit im-  
 puissant, de chercher à se  
 consoler avec tel des parens  
 de son mari qu'elle voudroit  
 choisir. Il étoit aussi contre le  
 bon sens & la justice de per-  
 mettre, comme le fit Solon  
 dans une autre loi, de tuer  
 un adultere pris sur le fait,  
 tandis qu'il ne condamnoit  
 qu'à une légère amende celui  
 qui avoit enlevé & violé  
 une femme libre. En géné-  
 ral, tout est inconséquence  
 & contradiction dans ces  
 vieux codes de législation  
 philosophico-grecque. Les  
 Athéniens s'étant obligés par  
 serment d'observer ces loix  
 pendant 100 ans, Solon obtint  
 d'eux un congé de 10 ans. Le  
 prétexte de son voyage étoit  
 le desir de trafiquer sur mer  
 (beau motif pour un législa-  
 teur); mais la véritable raison  
 étoit, dit-on, d'éviter les im-  
 portunités de ceux qui venoient  
 se plaindre, pour obtenir des  
 interprétations en leur faveur;  
 car toutes ces loix n'étoient ni  
 absolument claires, ni généra-  
 lement praticables. Il alla d'a-  
 bord en Egypte, ensuite à la  
 cour de Crœsus, roi de Lydie.  
 C'est-là, dit-on, que dans un  
 entretien qu'il eut avec ce  
 prince, il dit qu'il ne falloit  
 donner à personne le nom d'heu-  
 reux avant sa mort. (voyez  
 CRÆSUS). Solon, étant revenu  
 dans sa patrie, y trouva de  
 grands changemens. Pisistrate  
 s'étoit emparé du gouverne-  
 ment, & régnoit en homme  
 qui vouloit avoir toute l'auto-



rité. Après lui avoir reproché son ambition, il alla chez le roi Philocypre, l'an 559 avant J.C., à l'âge de 80 ans. Pisistrate lui écrivit une lettre, pour justifier sa conduite, & l'engagea à revenir dans sa patrie; & il paroît qu'il y revint en effet, puisque Plutarque assure qu'il se réconcilia avec Pisistrate, & qu'il fut même de son conseil, se prêtant aux circonstances avec la lâcheté ordinaire des philosophes, aussi impérieux & vains lorsqu'ils se croient les maîtres, que vils & rampans quand ils ont affaire à de plus forts qu'eux (voyez la fin de l'article ANTONIN le Pieux). Un jour qu'il reprochoit à Thespis, poète tragique, l'usage qu'il faisoit du mensonge dans ses pièces, Thespis répondit, » qu'il n'y avoit rien à craindre » de ces mensonges & de ces » fictions poétiques » : donnant à entendre que l'ambition & les intrigues du philosophe étoient plus dangereuses que les fictions. Cet homme qui par des loix arbitraires ravissoit la propriété des citoyens, auquel les historiens reprochent des amours contre nature, qui instituait des lieux de débauche, qui éleva un temple à Vénus la prostituée, qui voyageoit pour trafiquer sur mer, ne rougissoit point de débiter cette fastueuse leçon : *Laiſſons en partage au reste des mortels les richesses ; mais que la vertu soit le nôtre.* Voyez LYCURGUE, COLLIUS, LUCIEN, ZÉNON, &c.

SOMMALIUS, (Henri) pieux & savant Jésuite, né à Dinant dans la principauté de Liège, vers l'an 1534, mourut

à Valenciennes le 30 mars 1619, après avoir travaillé avec beaucoup de zèle au salut des âmes en Allemagne & dans les Pays-Bas. Il s'appliqua à rechercher des ouvrages de piété pour en donner de bonnes éditions, tels que *De imitatione Christi*, *Soliloquia Sti. Augustini*, *Libri Confessionum* du même Saint, & plusieurs autres.

SOMMEIL, fils de l'Erebe & de la Nuit, a son palais dans un antre écarté & inconnu, où les rayons du soleil ne pénètrent jamais. Un poète moderne l'a célébré par cette épigramme :

*Somme levis, quamquam certissima mortis imago,  
Consortem cupio te tamen esse tori.  
Alma Quies optata veni! nam sic sine vitâ  
Vivere quam suave est, & sine morte mori.*

SOMMIER, (Jean-Claude) Franc-Comtois, curé de Champs, conseiller d'état de Lorraine, archevêque de Césarée, & grand-prévôt de l'église collégiale de S. Diez, publia divers ouvrages où il montre du zèle & des connoissances. I. *L'Histoire dogmatique de la Religion*, en 6 vol. in-4°. II. *Celle du Saint-Siege*, 7 vol. in-8°. Il mourut en 1737, à 76 ans.

SOMNER, (Guillaume) né à Cantorbery en 1606, fut très-attaché au roi Charles I, & publia en 1648, un *Poème* sur les souffrances & sur la mort de ce prince infortuné. Il mourut en 1699, avec la réputation d'un savant très-habile dans les langues de l'Europe an-